

cadre d'une nouvelle Constitution canadienne.

Si les relations canado-américaines sont appelées à devenir plus complexes, seraient-elles en même temps plus tendues, comme plusieurs le prévoient pour les années à venir?

Il est certain que plusieurs tensions vont subsister, surtout si les malaises économiques doivent durer et même se développer, nonobstant les efforts de M. Reagan, comme en avertissent la plupart des économistes. La rareté des biens appelle tout naturellement les conflits. Par exemple, les Canadiens seront bien déçus de ce qu'une renégociation du pacte automobile ne se fasse pas à leur avantage. Les Américains continueront de se plaindre de ce que les Canadiens ne contribuent pas de façon appropriée à la défense du Continent, à celle de l'alliance atlantique, de ce que la politique commerciale du Canada ne soit pas plus soumise aux lois du marché. Le gouvernement de M. Trudeau sera probablement réticent à épouser la ferveur antisoviétique de l'administration Reagan, à appuyer la nouvelle politique du «gros bâton» en Amérique latine.

Mais la nature de la «relation privilégiée» ne permettra jamais au Canada de s'éloigner beaucoup de grandes politiques américaines. La libéralisation des échanges commerciaux, souhaitée par Washington et aussi par la grande majorité des économistes canadiens, a bien des chances de se poursuivre au cours des années quatre-vingt. Si tel est le cas, il serait étonnant que l'indépendance politique du Canada n'en soit pas diminuée.

Souhaitons seulement qu'à l'intérieur d'une inévitable contrainte, le Canada puisse toujours disposer d'une certaine marge de manœuvre et qu'on ait, à Ottawa, à la fois la lucidité de mesurer l'ampleur de cette marge et l'audace d'en tirer parti.

